

le **parcours** initial de **sénologie**

Un parcours, dans quel but ?

Répondre rapidement à votre demande et rassembler le maximum d'informations pour votre prise en charge, en vous évitant des venues multiples à l'hôpital avant le traitement.

Il s'agit de regrouper dans un intervalle de temps limité plusieurs consultations avec des médecins spécialistes différents, pour décider du type de traitement.



© Uriel Chantraîne

Comment prendre rendez-vous ?

Au téléphone, il faudra vous munir de vos résultats de mammographie/échographie, et biopsie si celle-ci a été faite, car des questions précises vous seront posées pour vous orienter au mieux.

- Ligne téléphonique dédiée du bureau des rendez-vous : **01 56 24 59 14**
- Vous pouvez aussi remplir le formulaire de prise de rendez-vous en ligne sur le site internet de l'Institut Curie : <http://curie.fr/soins/prendre-rendez-vous>
Une personne du bureau des rendez-vous vous rappellera dans un délai maximum de 2 jours ouvrés.

Les rendez-vous de parcours initial sont fixés à 8 jours maximum de votre appel. Lors de la prise de rendez-vous, un numéro de dossier vous sera attribué, conservez-le précieusement.

Le déroulement du parcours

Le parcours se découpe en demi-journées passées dans nos locaux : deux demi-journées sont généralement suffisantes, parfois trois sont nécessaires.

La première fois

Vous rencontrerez au cours de la matinée un chirurgien et un radiologue qui feront le bilan de vos examens et réaliseront si besoin les compléments requis. Si les résultats de tous vos examens le permettent, vous aurez déjà une orientation sur la prévision de prise en charge thérapeutique.

La seconde fois

Elle aura lieu après une réunion de concertation entre les spécialistes. Vous aurez alors l'annonce ou la confirmation du type de traitement proposé. Vous rencontrerez une infirmière spécialisée qui vous donnera toutes les indications sur les modalités du traitement envisagé, et vous aurez une consultation soit avec le médecin anesthésiste si c'est une chirurgie, soit l'oncologue si c'est un traitement médical.

Comment préparer votre venue

Il faudra vous munir :

- D'une pièce d'identité en cours de validité,
- D'une lettre de votre médecin qui vous adresse à l'Institut Curie,
- De votre carte vitale et de son attestation de moins de 6 mois,
- De votre carte de mutuelle,
- D'un justificatif de domicile,
- Des photocopies des comptes rendus d'examen réalisés en ville,
- De tous vos examens déjà effectués (clichés de mammographies, échographies, biopsies...).

Pour le premier rendez-vous

Bien prévoir toute la matinée.

Si vous le souhaitez, vous pouvez vous faire accompagner de la personne de confiance de votre choix.

A votre arrivée, présentez-vous à l'accueil du 26 rue d'Ulm, une hôtesse vous dirigera vers la GAP (Gestion Administrative des Patients).

Une fois votre dossier administratif créé, un soignant viendra à votre rencontre et vous accompagnera durant votre parcours.

Plan d'accès

